

Île-de-France, Yvelines
Saint-Germain-en-Laye
avenue des loges

Piscine intercommunale du Dôme

Références du dossier

Numéro de dossier : IA78002320

Date de l'enquête initiale : 2022

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : piscine

Genre du destinataire : communal

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2022, A, 1527

Historique

Equipement pensé et construit à partir du milieu des années 1960, **la piscine olympique intercommunale de Saint-Germain-en-Laye a été réalisée par l'architecte Louis Blanchet**, Grand prix de Rome en 1952, **et inaugurée le 28 décembre 1969**.

Louis Blanchet, né en 1927 à Chambéry (Savoie), et formé à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts dans l'atelier d'André Leconte, travaille sur ce projet en sa qualité d'architecte en chef et conservateur du domaine national et château de Saint-Germain-en-Laye à partir de 1966.

Le programme fait face à une contrainte majeure : il est situé à l'orée de la forêt et à proximité immédiate de la ville et du château de Saint-Germain-en-Laye, classé au titre des Monuments Historiques. Il bénéficie toutefois d'un avantage : sa future desserte par le RER A, qui sera effective en 1972, lors du prolongement vers l'ouest du tronçon allant vers La Défense, par connexion avec l'ancienne ligne de Paris à Saint-Germain-en-Laye.

Son emplacement dans ce périmètre (abords MH) nécessite donc des adaptations : élévations limitées, report en sous-sol des différents espaces d'usage, transparence, traitement en brun-vert (les couleurs d'origine) pour s'harmoniser avec la nature environnante.

Le "morceau de bravoure" de cette réalisation est naturellement sa coupole, grâce à une technique alors peu usitée en France (sauf à Drancy, dans la piscine édifiée en 1964-1965 par les architectes Bouillard et Marcoz en collaboration avec l'ingénieur Stéphane du Château) et que seul l'acier permet de mettre en œuvre : une résille métallique donne au volume intérieur une ampleur inédite, sa clef surplombant le plan d'eau de 17m. Cette solution permet de constituer comme un vaste chapiteau autour du spectaculaire plongoir de 10m. Le dôme a un diamètre de 30 m. Tout le travail préparatoire pour calculer la stabilité et la résistance de cette coupole a été effectué par ordinateur.

En 2016, une rénovation totale de la piscine est engagée et la maîtrise d'œuvre est confiée à TNA Architecture. L'objectif est de permettre un meilleur accueil du public et de moderniser les équipements et les installations de traitements d'air et d'eau, sans changer la structure originelle. Dans la volonté de ne pas interrompre le service intercommunal, une structure provisoire a été créée le temps des travaux, comprenant un bassin extérieur de 25m (encore en place aujourd'hui), une aire de jeux d'eau et une salle de sport. La nouvelle piscine, rebaptisée « Dôme de Saint-Germain-en-Laye », a été inaugurée en mai 2019.

Dates : 1969 (daté par source), 2018 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Blanchet (architecte des Bâtiments civils, architecte, signature), S.L.E.T.T.I (conducteur de travaux, attribution par source)

Description

La volonté du projet en 1966 est d'intégrer à proximité de la ville, du château de Saint-Germain-en-Laye et de la forêt, un ensemble nautique comprenant un bassin olympique (50 x 20 m), un bassin d'apprentissage (20 x 10 m), un plongeoir de 10 m, une pataugeoire ainsi qu'un lieu d'accueil de qualité pour les usagers comprenant de nombreuses annexes : des gradins pour 1000 spectateurs, un bar et un snack-bar, et des parcours groupes et usagers distincts. De larges dégagements périphériques doivent s'ouvrir sur plus de deux hectares d'espaces libres autour de l'équipement, traités en solarium et jardin d'agrément. L'ensemble doit être conçu pour recevoir de grandes compétitions internationales de natation et de plongeon de haut vol.

Le bâtiment rectangulaire de plain-pied, rythmé de grandes baies vitrées, forme un ensemble léger et discret en réponse aux contraintes du lieu. Louis Blanchet choisit de construire les locaux techniques et les parcours usagers et groupe en sous-sol, et de n'avoir qu'une élévation pour le hall d'entrée, le haut des gradins et les plongeoirs. Le bâtiment est surmonté d'un dôme qui est l'élément remarquable de l'ensemble. Bien qu'inédite, la coupole de la piscine est inspirée des recherches contemporaines sur les grandes structures métalliques menées par les architectes Richard Buckminster Fuller et Stéphane du Château. Sa structure en résille métallique soudée laissée apparente supporte des éléments composés de polyester et mousse de polyuréthane, sorte de coque monolithique étanche, ne recouvrant pas la totalité du dôme afin de permettre un éclairage zénithal important. Le dôme, situé au côté sud de l'ensemble, permet de laisser place à un plongeoir de 10 mètres, aujourd'hui fermé au public en raison du rehaussement du niveau du grand bassin en 2016.

L'entrée de la piscine se fait par un hall situé au nord, menant jusqu'à l'aplomb des bassins. Un escalier donne accès au niveau bas du rez-de-chaussée, où se trouvent le bassin d'apprentissage ou « Petit bain » (20 x 10m pour 1,17m de profondeur) et le bassin olympique ou « Grand bain » (50 x 20m, pour 4,80m de profondeur au maximum). Les gradins prévus pour 1000 spectateurs entourent les bassins au nord et au sud et donnent accès au niveau haut du rez-de-chaussée, de plain-pied avec le niveau du sol extérieur et fermé par un mur-rideau. L'infrastructure est en béton armé tandis que les bassins sont en béton traditionnel, et leur étanchéité est assurée par le procédé Vandex. L'ensemble a un revêtement en carrelage. Douze doubles piliers en anse de panier inversé (6 côté sud et 6 côté nord), servent de points d'appui pour les poutres métalliques en lame pleine de 43 mètres de portées, posées sur des appuis de néoprènes. Les poutres dont la hauteur moyenne est de 2,30m, permettent la création d'un étage technique pour la distribution de la chaleur et de la lumière. L'ossature supporte en effet un faux-plafond chauffant et des luminaires.

La piscine olympique comprend deux parcours, groupe et usagers, situés au sous-sol. Le parcours usager, dont l'entrée se fait au nord-ouest du bâtiment, comprend un vestiaire mixte, une salle de déchaussage et un deuxième vestiaire comprenant neuf rangées alternants casiers et vestiaires (mixtes et non mixtes), menant jusqu'à un escalier au côté sud-ouest de la piscine, permettant l'accès aux bassins. L'entrée du parcours groupe se fait par le hall d'entrée côté nord-est. Il est composé de vestiaires collectifs comprenant douze cabines de groupe, des douches et des sanitaires, et mène jusqu'à l'escalier permettant l'accès au bassin d'apprentissage. Les locaux techniques (local de traitement d'eau, gaz, central de traitement d'air, chaufferie) sont situés au premier sous-sol.

Au sud du bâtiment se trouvaient un bar et un snack-bar sur les niveaux bas et haut du rez-de-chaussée.

En 2016, des travaux de rénovations ont été engagés, dans la volonté d'améliorer l'accueil de l'utilisateur, d'offrir davantage de service et de moderniser les équipements et installations. Les espaces formes (musculature, fitness et cardio au rez-de-chaussée, distribués sur deux plateaux) et bien-être (hammam et sauna au sous-sol) ont été ajoutés en remplacement du bar et du snack-bar. Les travaux avaient également pour objectif de rendre le bâtiment, construit pendant les Trente Glorieuses, moins énergivore. Le bassin olympique qui atteignait auparavant une profondeur de 4,80m a été rehaussé de 1,95m lors des travaux. Sa profondeur actuelle est donc de 3,95m. L'espace vide a été comblé par une chape de béton. Le rehaussement du bassin a obligé à condamner le plongeoir de 10m abrité par la coupole pour des questions de sécurité. Composé de huit couloirs de nage, le grand bassin est doté depuis 2016 d'un mur mobile fonctionnant avec un système de ballast, permettant de subdiviser le bassin en 2 ou 3 espaces. Les travaux n'ont cependant pas modifié la structure générale du bâtiment et son organisation qui demeurent fidèles à la construction d'origine.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton précontraint, crépi ; verre mur-rideau ;

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, 2 étages de sous-sol

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée sans travées

Type(s) de couverture :

Énergies :

Typologies et état de conservation

Typologies :

État de conservation : restauré

Décor

Techniques :

Représentations :

Statut, intérêt et protection

La piscine n'entre pas dans le périmètre direct de protection du château de Saint-Germain-en-Laye classé au titre des Monuments Historiques, mais son emplacement aux abords du monument a nécessité la création d'un projet adapté de la part de l'architecte. La piscine est située à proximité immédiate de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Éléments remarquables : plongoir

Sites de protection : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public communal (Propriété du Syndicat Intercommunal (Aigremont/Chambourcy/Le Pecq/Le Vésinet/Mareil-Marly/Marly-le-Roi/Saint-Germain-en-Laye))

Texte de présentation "100 équipements sportifs emblématiques en Ile-de-France"

Au milieu des années 1960, le syndicat intercommunal de Saint-Germain-en-Laye, Aigremont, Chambourcy, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Le Vésinet et Le Pecq décide la construction d'une piscine à l'orée de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, à proximité du château. Cette initiative s'inscrit dans le contexte extraordinaire de construction d'équipements sportifs sur le territoire, encouragée par le gouvernement français, le pays accusant alors un retard important en la matière. Le terrain choisi se situe dans un cadre forestier propice aux loisirs de plein-air et bénéficie de la proximité du centre-ville et de l'arrivée prochaine du RER A (en 1972). Cette situation aux abords du château royal, classé Monument historique, explique que le projet de la piscine soit confié à Louis Blanchet, alors architecte en chef et conservateur du Domaine national et du château de Saint-Germain-en-Laye depuis 1966. Ce dernier s'attache ainsi à concevoir une piscine qui ne rompra pas les perspectives du parc imaginé par Le Nôtre entre 1663 et 1680 : élévations limitées, report en sous-sol des différents espaces d'usage, transparence, traitement en brun-vert pour s'harmoniser avec la nature environnante. Le programme du syndicat intercommunal est très ambitieux. Il s'agit en effet de construire un ensemble nautique comprenant un bassin olympique (50 x 20 m), un bassin d'apprentissage (20 x 10 m), un plongoir de 10 m, une pataugeoire ainsi que de nombreuses annexes : des gradins pour 1 000 spectateurs, un bar, et plus de deux hectares d'espaces extérieurs, à usage de solarium et de jardin d'agrément. L'ensemble doit être conçu pour recevoir de grandes compétitions internationales de natation et de plongeon de haut vol. Le chantier démarre en 1967 et s'achève le 28 décembre 1969, jour de l'inauguration de la piscine. Elle est alors considérée comme l'une des piscines « les plus modernes de France », notamment grâce à sa coupole de 30 m édifée sur une résille métallique calculée par ordinateur qui lui a valu son nom de piscine du Dôme.

Le bâtiment rectangulaire s'insère avec discrétion dans le paysage grâce à son élévation de plain-pied et la transparence de ses façades vitrées. En effet, les locaux techniques, les circulations et les vestiaires sont situés en sous-sol, les bassins sont édifés au niveau du rez-de-chaussée bas, tandis que le premier niveau est réservé au hall d'entrée et au sommet des gradins et du plongoir. Ce dernier est surmonté d'un dôme dont la charpente métallique de 30 m de diamètre et 7,5 m de haut est laissée apparente. La résille est couverte de polyester et de mousse de polyuréthane et cerclée d'un bandeau vitré en partie inférieure afin de laisser pénétrer la lumière zénithale. Ce type de coupole est l'aboutissement de recherches menées depuis la fin des années 1950 et mises en œuvre au Palais des Sports de Paris (P. Dufau arch. et R. Buckminster Fuller ing., 1959) et au stade nautique de Drancy (C. Bouillard et R.-L. Marcoz arch. et S. du Château ing., 1968). L'infrastructure de la piscine est en béton armé tandis que les bassins sont en béton traditionnel, leur étanchéité étant assurée par le procédé Vandex. Douze doubles piliers en anse de panier inversé servent de points d'appui pour les poutres métalliques en lame pleine de 43 m de portée, posées sur des appuis de néoprènes. Les poutres dont la hauteur moyenne est de 2,30 m, permettent la création d'un étage technique pour la distribution de la chaleur et de la lumière. L'ossature supporte en effet un faux-plafond chauffant et des luminaires.

Entre 2016 et 2019, l'équipement a connu une réhabilitation totale par TNA Architecture dans un but de modernisation des installations, d'isolation thermique et de mise aux normes d'accessibilité. Depuis lors, la piscine est également dotée d'un nouveau bassin extérieur.

Références documentaires

Bibliographie

- **GAILLARD, Marc. Architecture des sports, 107 réalisations exemplaires. Paris : Édition du Moniteur, 1982.**
GAILLARD, Marc. *Architecture des sports, 107 réalisations exemplaires*. Paris : Édition du Moniteur, 1982.

Périodiques

- **"Piscine intercommunale du dôme", dans Techniques et Architecture, 1970, n°3, pp. 68-71.**
"Piscine intercommunale du dôme", dans *Techniques et Architecture*, 1970, n°3, pp. 68-71.

Illustrations



Plaque d'inauguration, devant
l'entrée de la piscine du dôme
de Saint-Germain-en-Laye
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800145NUC4A



Entrée de la piscine du dôme
de Saint-Germain-en-Laye
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800146NUC4A



Vue de la face sud de la piscine du
dôme de Saint-Germain-en-Laye
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800147NUC4A



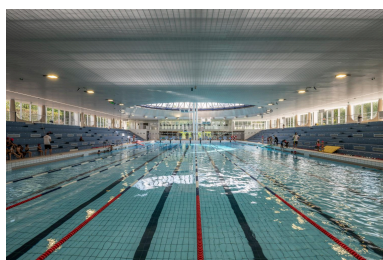
Vue de la face sud de la piscine du
dôme de Saint-Germain-en-Laye
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800148NUC4A



Vue de la face ouest de la piscine
du dôme de Saint-Germain-en-Laye
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800149NUC4A



Vue de la face ouest de la piscine
du dôme de Saint-Germain-en-Laye
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800150NUC4A



Le bassin olympique, vue intérieure depuis le nord
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800151NUC4A



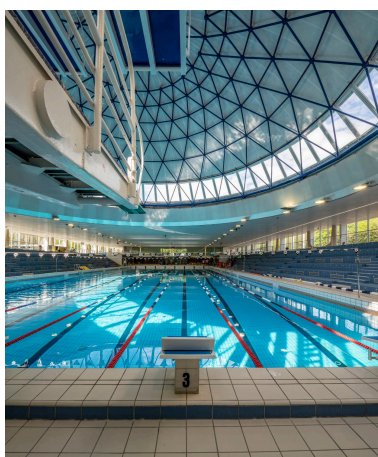
Bassin olympique, plongeoirs et dôme, vue intérieure depuis l'ouest
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800152NUC4A



Bassin olympique, plongeoirs et dôme, vue intérieure depuis l'ouest
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800153NUC4A



Bassin olympique, plongeoirs et dôme, vue intérieure de l'angle sud-est
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800154NUC4A



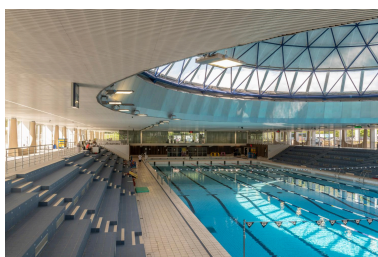
Bassin olympique et dôme, vue intérieure depuis le sud
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800155NUC4A



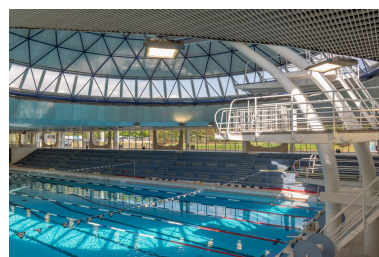
Bassin olympique et dôme, vue intérieure depuis le sud
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800156NUC4A



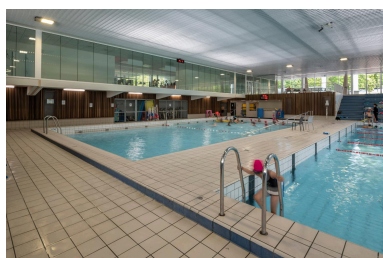
Bassin olympique, gradins et mur-rideau, vue intérieure depuis l'ouest
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800157NUC4A



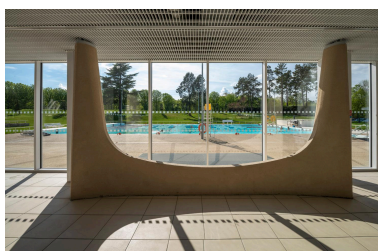
Bassin olympique, gradin et dôme, vue intérieure depuis le sud
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800158NUC4A



Bassin olympique, plongeoirs, gradin et dôme, vue intérieure depuis l'ouest
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800159NUC4A



Bassin d'apprentissage, hall d'entrée, vue intérieure de l'angle nord-est

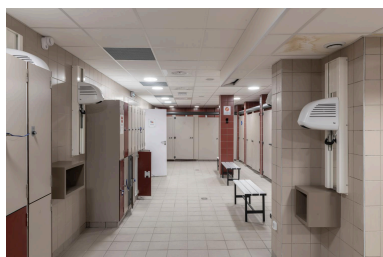


Vue intérieure du mur-rideau et de deux piliers en anse de panier inversé

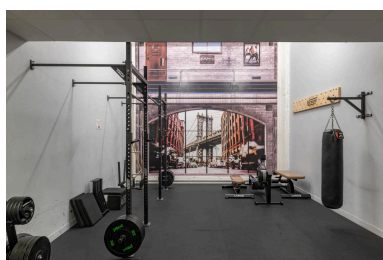
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800160NUC4A



Vue intérieure du vestiaires non mixte, premier sous-sol
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800163NUC4A

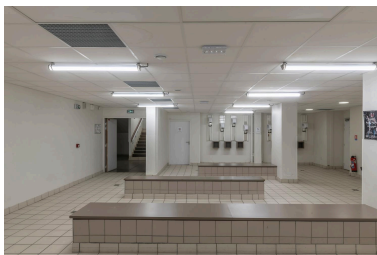


Vue intérieure des vestiaires et des douches, premier sous-sol
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800166NUC4A



Vue intérieure de la salle de musculation, premier sous-sol
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800169NUC4A

Vue intérieure d'un double pilier en anse de panier inversé et du mur-rideau
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800161NUC4A



Vue intérieure de la salle de déchaussage, premier sous-sol
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800164NUC4A



Vue intérieure de l'espace de repos entre le hammam et le sauna, premier sous-sol
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800167NUC4A



Vue intérieure du local de traitement d'eau, premier sous-sol
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800170NUC4A

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800162NUC4A



Vue intérieure des casiers, premier sous-sol
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800165NUC4A



Vue intérieure du hammam, premier sous-sol
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800168NUC4A



Vue intérieure du local de traitement d'eau, premier sous-sol
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800171NUC4A



Vue intérieure du local de
traitement d'eau, premier sous-sol
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800172NUC4A



Vue intérieure du local de
traitement d'eau, premier sous-sol
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20227800173NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les architectures des sports en Ile-de-France (IA00141472)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jessy Jouan, Marie-Edith De Freslon, Emmanuelle Philippe, Tiphaine Gruson, Stéphanie Guilmeau

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Plaque d'inauguration, devant l'entrée de la piscine du dôme de Saint-Germain-en-Laye

IVR11_20227800145NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Entrée de la piscine du dôme de Saint-Germain-en-Laye

IVR11_20227800146NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la face sud de la piscine du dôme de Saint-Germain-en-Laye

IVR11_20227800147NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la face sud de la piscine du dôme de Saint-Germain-en-Laye

IVR11_20227800148NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la face ouest de la piscine du dôme de Saint-Germain-en-Laye

IVR11_20227800149NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



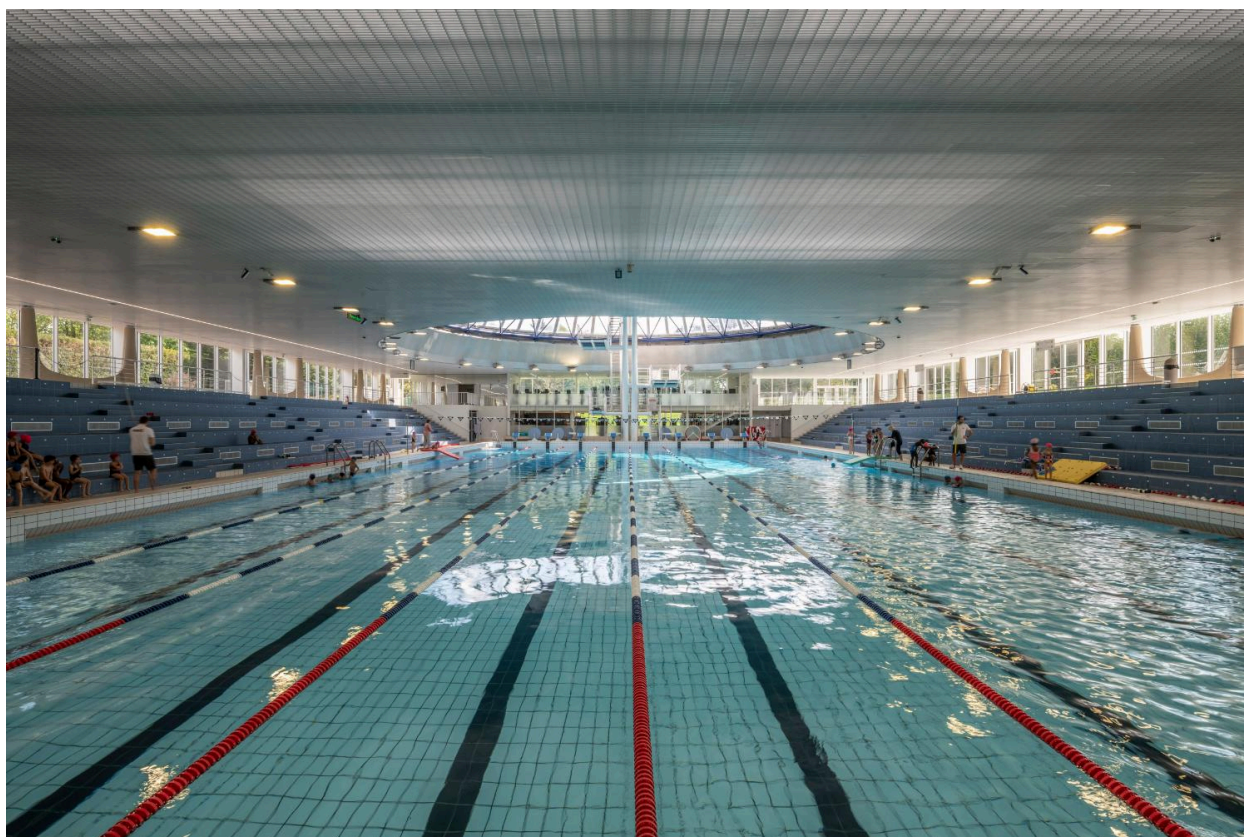
Vue de la face ouest de la piscine du dôme de Saint-Germain-en-Laye

IVR11_20227800150NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bassin olympique, vue intérieure depuis le nord

IVR11_20227800151NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bassin olympique, plongeurs et dôme, vue intérieure depuis l'ouest

IVR11_20227800152NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bassin olympique, plongeurs et dôme, vue intérieure depuis l'ouest

IVR11_20227800153NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



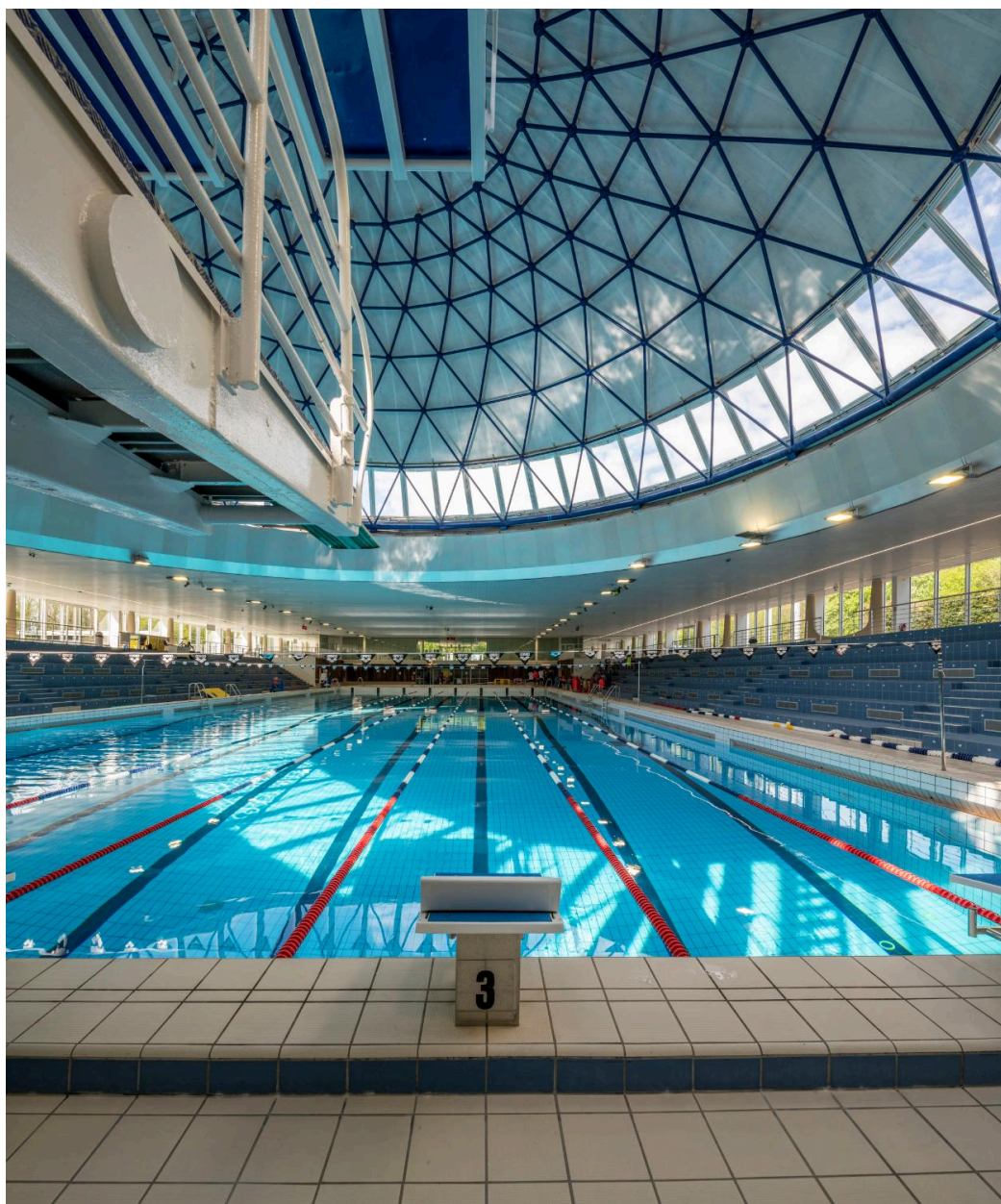
Bassin olympique, plongeurs et dôme, vue intérieure de l'angle sud-est

IVR11_20227800154NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bassin olympique et dôme, vue intérieure depuis le sud

IVR11_20227800155NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bassin olympique et dôme, vue intérieure depuis le sud

IVR11_20227800156NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



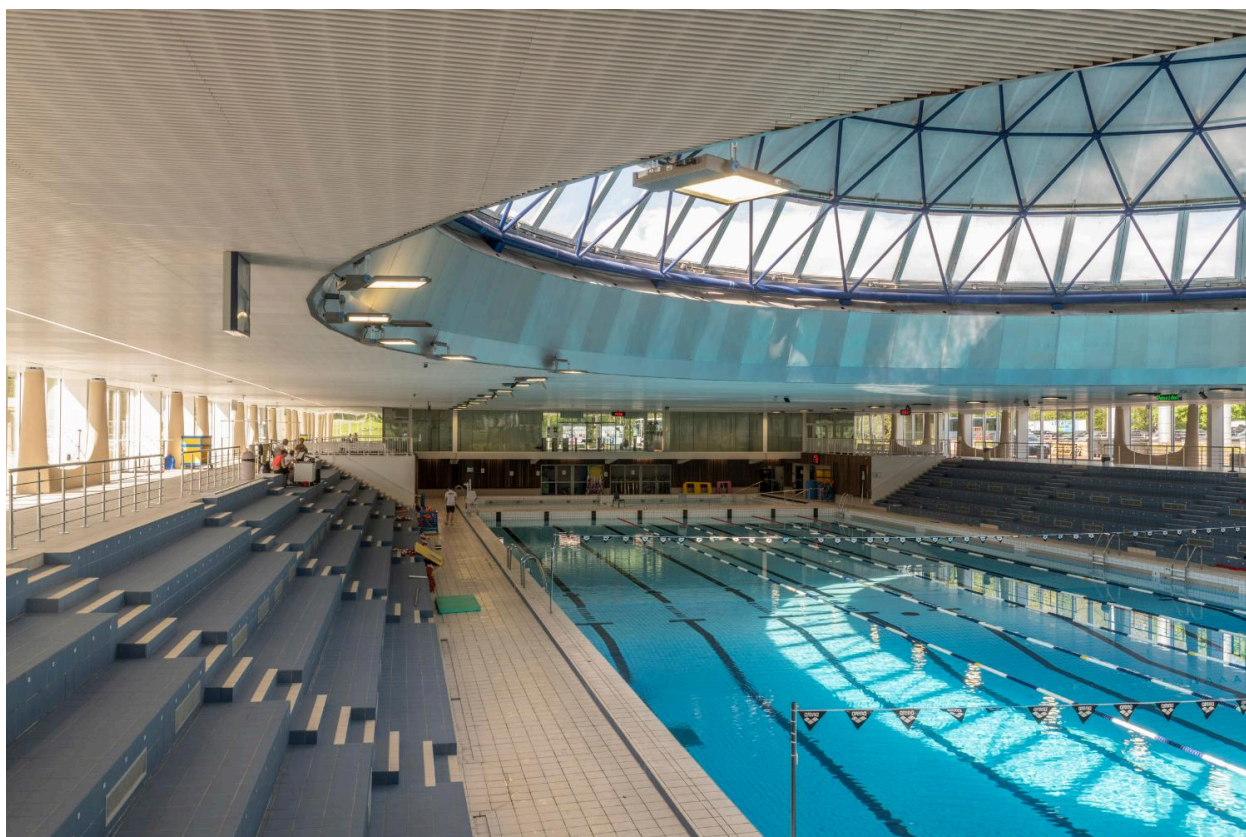
Bassin olympique, gradins et mur-rideau, vue intérieure depuis l'ouest

IVR11_20227800157NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



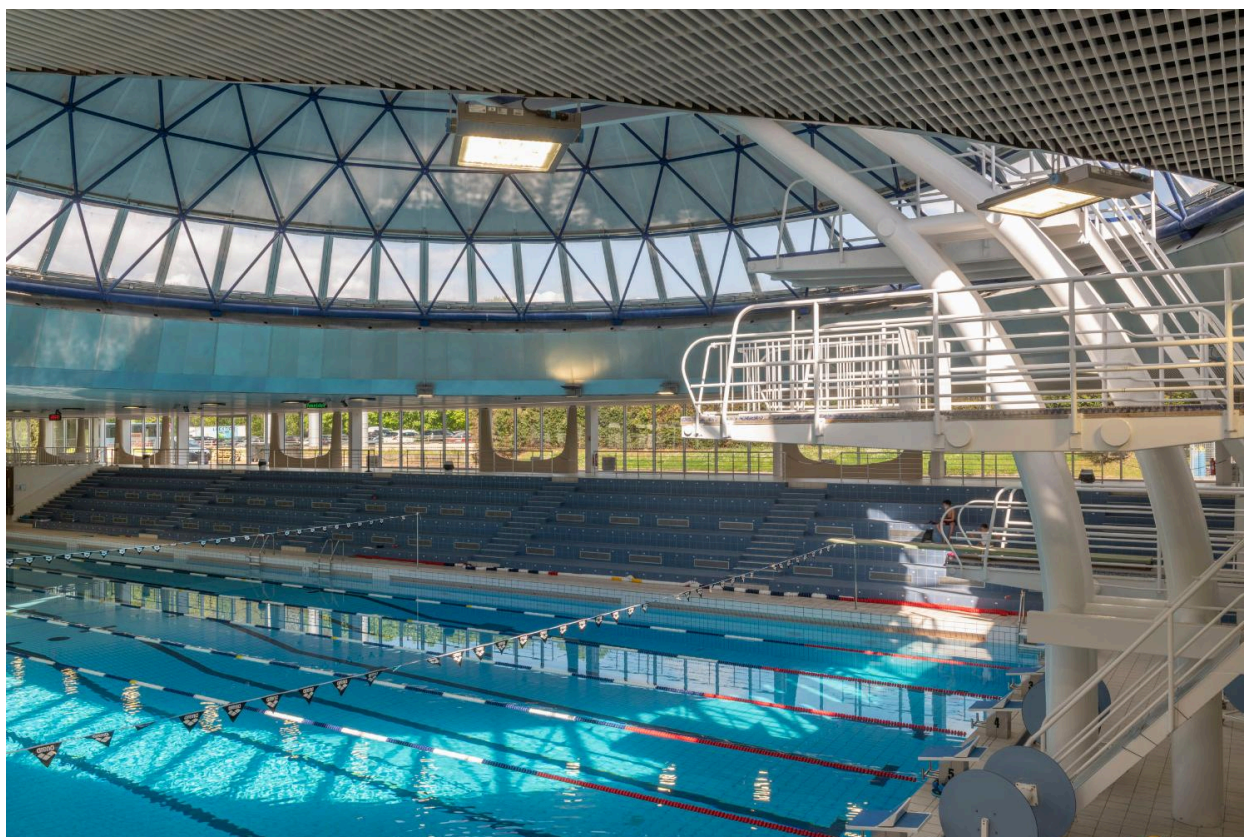
Bassin olympique, gradin et dôme, vue intérieure depuis le sud

IVR11_20227800158NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bassin olympique, plongeoirs, gradin et dôme, vue intérieure depuis l'ouest

IVR11_20227800159NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bassin d'apprentissage, hall d'entrée, vue intérieure de l'angle nord-est

IVR11_20227800160NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure d'un double pilier en anse de panier inversé et du mur-rideau

IVR11_20227800161NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure du mur-rideau et de deux piliers en anse de panier inversé

IVR11_20227800162NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure du vestiaires non mixte, premier sous-sol

IVR11_20227800163NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure de la salle de déchaussage, premier sous-sol

IVR11_20227800164NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure des casiers, premier sous-sol

IVR11_20227800165NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure des vestiaires et des douches, premier sous-sol

IVR11_20227800166NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure de l'espace de repos entre le hammam et le sauna, premier sous-sol

IVR11_20227800167NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



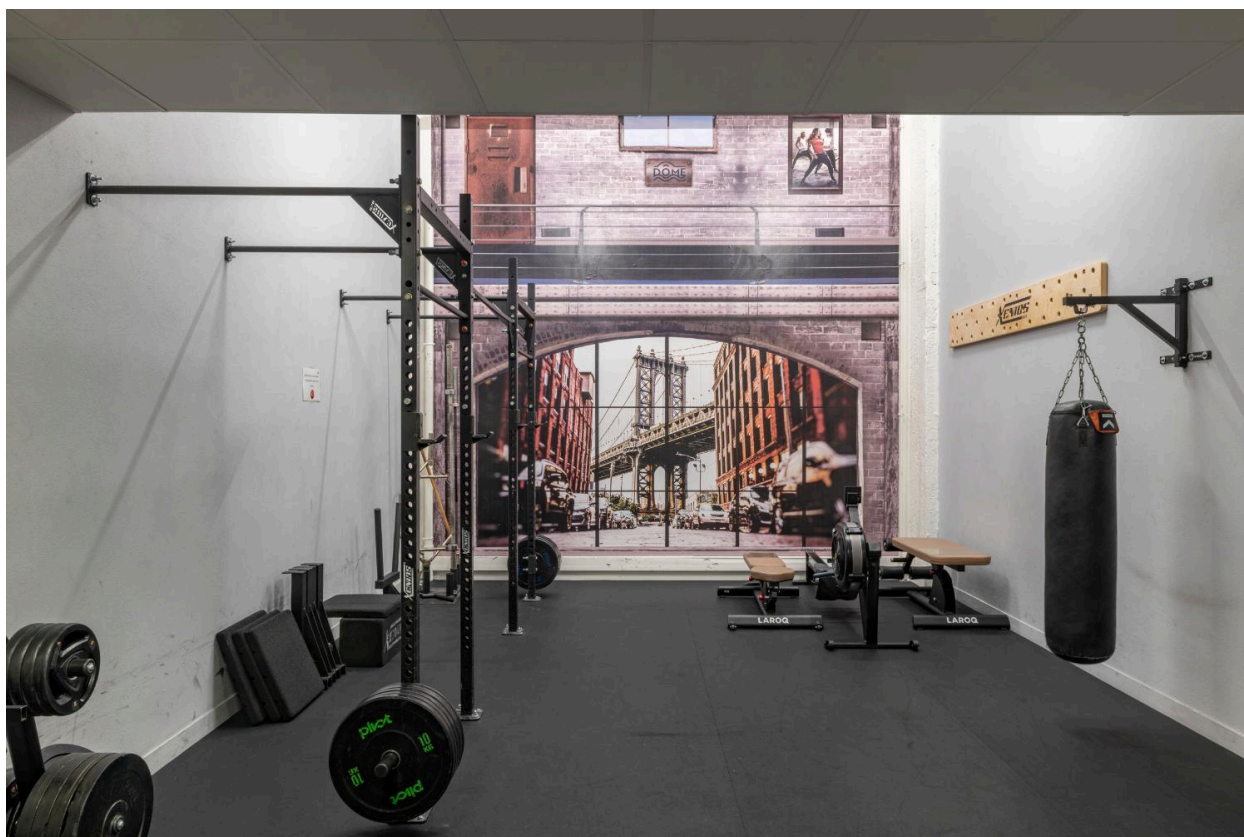
Vue intérieure du hammam, premier sous-sol

IVR11_20227800168NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure de la salle de musculation, premier sous-sol

IVR11_20227800169NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure du local de traitement d'eau, premier sous-sol

IVR11_20227800170NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure du local de traitement d'eau, premier sous-sol

IVR11_20227800171NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure du local de traitement d'eau, premier sous-sol

IVR11_20227800172NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure du local de traitement d'eau, premier sous-sol

IVR11_20227800173NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2022

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation